ECOPED

CITYGO

Manuel D'Usage en Français

WARNING / AVERTISSEMENT

IMPROPER ELECTRIC BICYCLE USE CAN RESULT IN SEVERE INJURY OR DEATH
L'utilisation inappropriée du vélo pourrait résulter en blessures graves ou mortelles.

ALWAYS USE A DOT APPROVED HELMET AND PROTECTIVE GEAR.

Toujours porter un casque approuvé par le D.O.T de plus que des vêtements de sécurité.

DO NOT CARRY PASSENGERS

Ne jamais transporter des passagers

NEVER USE ON HIGH SPEED ROADS

Ne jamais utiliser le vélo sur des routes à grandes vitesses.

NEVER USE WITH DRUGS OR ALCOHOL

Ne jamais conduire sous l'influence de drogues ou d'alcool

NEVER OPERATE:
- Without proper training or instruction.
- At speeds too fast for your skills or conditions.
- With passenger/passengers who will through you off balance and result in injury or death.
-On highways or highspeed roads.

ALWAYS:
- Wear proper riding gear
- Avoid un-paved surfaces
may seriously affect handling and control.

NE JAMAIS conduire:
- Sans avoir été entraîné ou instruit sur l'utilisation de l'équipement
- À des vitesses trop vites pour votre niveau de connaissance ou trop vite pour les conditions de la route.
- Avec un ou des passagers. Ceci pourrait vous faire perdre votre équilibre et pourrait provoquer des blessures ou la mort.
- Sur les autoroutes ou les routes à grandes vitesses.

TOUJOURS:
- Porter des vêtements de conduite appropriés de plus que des lunettes de sécurité.
- Évitez les surfaces non-pavées qui pourraient sérieusement affecter votre contrôle du volant.

**LOCATE AND READ OWNER'S MANUAL CAREFULLY BEFORE OPERATING.
FOLLOW ALL INSTRUCTIONS AND WARNINGS.**

Bien lire le manuel d'utilisation avant d'opérer le vélo. Suivez les instructions et avertissements dans ce manuel.

WARNING / AVERTISSEMENT

Ce manuel devrait être considéré comme un élément permanent de votre bicycle et devrait rester à la proximité du vélo lors qu'il soit revendu ou transféré à un nouvel utilisateur du bicycle. Le manuel contient de l'information importante et des instructions qui devraient être lus prudemment avant d'opérer le vélo électrique.

ecoped

IMPORTANT!

DO NOT RETURN TO STORE!
CONTACT ECOPED FOR ASSISTANCE.

IMPORTANT!

Ne renvoyez pas le produit au magasin!
Contactez ECOPED pour de l'assistance.

2.

THIS VEHICLE IS A POWER ASSISTED BICYCLE AND MEETS ALL THE REQUIREMENTS UNDER SECTION 2(1) OF THE CANADA MOTOR VEHICLE SAFETY REGULATIONS.

CE VÉHICULE EST UNE BICYCLETTE ASSISTÉE ET RECONTRE LA NORME 2(1) DU RÈGLEMENT SUR LA SÉCURITÉ DES VÉHICULES AUTOMOBILES DU CANADA.

ecoped

BIENVENUE

Merci d'avoir acheté ce véhicule ECOPED City45.

Garantie Limitée

ECOPED City45 vous offre une garantie limitée de 90 jours qui commence à partir de la date d'achat sur toute partie de votre vélo électrique ECOPED contre les défauts de matériel ou de qualité. Pendant cette période de garantie, ECOPED peut réparer, fournir les pièces de remplacement ou bien remplacer votre vélo ECOPED City45 sans frais, ceci étant exécuté à la discrétion d'ECOPED. Cette garantie ne couvre pas les pièces d'usage régulier ni les dommages causés par la négligence ou un usage inapproprié de ce produit.

Garantie du moteur 90 jours
Batterie (Voir section sur la batterie) 90 jours
Garantie du cadre 90 jours

La garantie sera annulée si :
- Le cadre est tordu ou brisé
- Les roues on étés tordues ou brisées.
- Le garde-boue est endommagé par un usage inapproprié
- Il y a indication d'impact, d'accident, d'accrochage, de tonneau etc.
- Tout vélo qui a été modifié structurellement, négligé, impropre-ment entretenu ou utilisé pour la course en véhicule
- S'il y a eu un chargement de batterie insuffisant ou incorrecte-ment effectué.

La durée des 90 jours de cette garantie commence le jour de votre achat et ne peut pas être transféré à un autre client si revendu.

Toutes les informations, illustrations et spécifications inclues dans ce manuel sont basées sur les informations les plus récentes à propos du véhicule au temps de la publication. Tandis que nos produits sont souvent améliorés dans leur qualité et style, il pourrait avoir des différences entre le fonctionnement de votre véhicule et l'information représentée dans ce manuel. Nous réservons le droit d'exécuter des changements sur nos produits à n'importe quel temps, sans aucuns avertissements et aucune obligation pour améliorer aucun produit déjà vendu ou présent sur le marché.

Toute représentation et/ou procédure dans cette publication à l' intention d'être utilisée uniquement comme référence. ECOPED n'est pas responsable pour les dommages accidentels, consécutifs ou contigus qui peuvent survenir de l'utilisation de ce produit.

ENREGISTREMENT

Le formulaire de garantie doit être envoyé à ECOPED avant les 30 premiers jours suivant la date d'achat et doit être aussi accompagné du code UPC (code universel du produit). Le formulaire d'enregistrement peut être trouvé sur la dernière page du manuel d'utilisateur. Le code UPC est le code à barres utilisé au temps d'achat et peut être trouvé sur le coint droit en dessous de la boîte. Le formulaire d'enregistrement ET le code UPC doivent tous deux être envoyés pour être capable d'activer votre période de garantie.
Pour enregistrer votre vélo ECOPED par la poste, envoyez le formulaire d'enregistrement complété et le code UPC à l'adresse inscrite sur la feuille. Vous pouvez aussi enregistrer votre vélo ECOPED en ligne à www.ecoped.ca (le code UPC doit quand même être envoyé à l'adresse sur le formulaire d'enregistrement). Après avoir reçu le formulaire et le code UPC, ECOPED vas enregistrer et mettre à jour votre garantie. Aucune confirmation d'enregistrement et de garantie ne sera envoyée à l'acheteur. Il n'y aura aucun travail de garantie effectué sur votre vélo ECOPED si aucun enregistrement et code UPC est reçu pour valider la période de garantie.

Le numéro de série du vélo est situé dessous le siège, près de la batterie portable! Ne pas enlevez le collant.

EXCLUSIONS ET ASPECTS COUVERTS PAR LA GARANTIE

La garantie limitée d'ECOPED exclue les défaillances qui ne sont pas originaires d'un défaut de matériel ou de qualité. La garantie ne couvre pas les dommages accidentels, l'usage normal ou l'abus ou usage inapproprié. Cette garantie ne couvre aucun vélo qui a été modifié structurellement, négligé ou entretenu incorrectement ou employé pour une autre utilisation pour lequel il n'a pas été conçu. ECOPED ne couvre pas les dommages qui surviennent de la part d'un transport

sur remorque. La garantie ne couvre pas les dommages causés par l'utilisation de pièces non autorisées, y compris les substances chimiques et les lubrifiants.

LISEZ ATTENTIVEMENT CE MANUEL AVANT D'OPERER LE VÉHICULE !

La préparation initiale et l'inspection appropriée durant la pré-livraison de votre vélo sont importantes pour assurer votre sécurité pendant l'utilisation de votre vélo.

COMMENT OBTENIR LA SERVICE DE GARANTIE

Si votre vélo électrique nécessite le service de cette garantie, obtenez des directives en composant le 1-877-528-3772 pour rejoindre le centre de service à la clientèle. Vous pouvez aussi obtenir une liste de marchands de service d'ECOPED sur notre site web www.ecoped.ca. Avant de composer le numéro, faites certain d'avoir une copie de votre facture originale et votre enregistrement pour recevoir l'autorisation sans problèmes.

VOTRE VÉLO ÉLECTRIQUE

ecoped

Compartiment détachable

Le contrôle d´accélération

Guidon

Phares

CONTENU

Important..... 1
Enregistrement et Garantie..... 3
Votre vélo électrique..... 6

1. Sécurité
1.1) Restrictions d'âges..... 10
1.2) Légende de sécurité..... 11
1.3) Notes importantes de sécurité..... 11
1.4) Étiquettes de sécurité..... 15
1.5) Accessoires de sécurité..... 16

2. Panneau d'instrument et Contrôles
2.1) Guidon gauche..... 17
2.2) Guidon droit..... 18
2.3) Démarrage..... 19
2.4) Panneau de contrôles..... 19
2.5)Roues..... 20
2.6) Pneus et Chambres à air..... 20
2.7) Moteur..... 21
2.8) Batterie
2.8.1) Avertissement de batterie..... 22
2.8.2) Charger la batterie..... 23
2.8.3) Charger votre bicycle électrique pour la première fois..... 24
2.8.4) Chrgement Règulier..... 25
2.9) Éclairage
2.9.1) Phares..... 26
2.9.2) Phare haut et phare bas..... 26
2.9.3) Signaux droit/gauche..... 27
2.9.4) Rètroviseurs..... 28

3. Inspection
3.1) Inspection avant usage..... 29
3.2) Inspection après usage..... 30

4. Conduite
4.1) Température..... 31
4.2) Conditions de température..... 31
4.3) Saisons..... 31
4.4) Conditions Routières
4.4.1) Roulment Sur des Obstacles..... 32
4.4.2) Descendre les pentes..... 32
4.4.3) Monter Les Collines..... 33
4.5) Pédaler..... 33
4.6) Tourner..... 33
4.7) Accèlération 34
4.8) Freiner..... 34
4.9) Stationner
4.9.1) Serrure Du Guidon..... 35
4.9.2) Serrure de la roue arrière..... 35
4.9.3) Béquille Double..... 36

5. Entretien
5.1) Entrtien de votre batterie..... 37
5.2) Recyclage de votre batterie..... 37
5.3) Lubrifiant..... 37
5.4) Pneus..... 38
5.5) Freins..... 38
5.6) Coffre
5.6.1) Emisage en hivers..... 38
5.6.2) Compartiment détachable..... 38
5.6.3) Remisage de votre vélo électrique..... 39

5.7) Remisage de votre vélo électrique 40

6. Spécifications..... 41

7. Notes..... 42

1. Sécurité

AVERTISSEMENT

La faillite de suivre les instructions et directives de ce manuel d'utilisateur peut aboutir à des blessures graves ou à la mort.

Le vélo électrique ECOPED peut être dangereux s'il n'est pas utilisé correctement. Une collision ou perte de contrôle du véhicule pourrait arriver de façon rapide et inattendue, même lors d'une utilisation habituelle. Il est important de considérer toute précaution pendant l'utilisation de votre vélo pour assurer une sécurité maximale.

Avant d'utiliser votre vélo électrique, faites certain de bien lire et comprendre toute directive et avertissement contenu dans ce manuel.

1.1) RESTRICTION D'ÂGE

Tout individuel âgé de moins de 16 ans est défendu d'utiliser ce vélo.

Familiarisez-vous avec votre vélo électrique

L'opérateur du véhicule est responsable pour sa sécurité personnelle, la sécurité des autres et la préservation et respect envers l'environnement.

N'utilisez jamais ce vélo sans avoir une compréhension complète des concepts sécuritaires qui se trouvent dans le manuel d'utilisateur. ECOPED conseil fortement que chaque débutant prenne un cours de formation avec un moniteur licencié. Vous pouvez trouver de l'information sur les programmes d'entraînement d'utilisateur de vélos sur notre site web www.ecoped.ca.

L'opération de ce vélo électrique sans directives pourrait être dangereux à l'utilisateur et ceux autour de lui. Le risque de blessures pourrait augmenter substantiellement si vous n'êtes pas connaissant de l'utilisation de votre vélo en terrains variés ou sous des conditions à climat extrême.

Pour plus de renseignements à propos de la législation sur les vélos électriques, visitez le site www.ecoped.ca. Pendant la durée de l'essai pilote pour vélos dirigés par le gouvernement de l'Ontario, toute amende et loi sont applicables à tout vélo électrique incluant votre ECOPED City45.

1.2) LÉGENDE DE SÉCURITÉ

À travers ce manuel vous trouverez ces trois types de symboles et avertissements :

AVERTISSEMENT

Ce symbole vous indique qu'il y a un danger potentiel qui pourrait mener à des blessures graves ou mortelles.

ATTENTION

Ce symbole vous indique qu'il y a un problème potentiel qui pourrait mener à des blessures ou endommager votre vélo.

1.3) NOTES IMPORTANTES DE SÉCURITÉ

La faillite de bien suivre les directives et instructions incluses dans ce manuel mène le risque d'avoir des blessures graves ou mortelles. Vous trouverez une liste de notes supplémentaires à travers le reste du manuel.

Lisez ce manuel et les étiquettes attentivement et suivez les instructions avant d'utiliser votre nouveau vélo électrique.

- Ne laissez jamais quelqu'un qui est au-dessous de l'âge autorisé conduire votre vélo électrique.

- Ne jamais permettre un invité d'utiliser votre vélo sans avoir lu ce manuel et toutes les étiquettes de sécurité.

- Évitez de conduire ce vélo sur les voies telles que les trottoirs ou les voies de piétons.

- La conduite de ce véhicule est non recommandée pour les individuels dont la grandeur ne dépasse pas les 60".

- Ce vélo électrique ne devrait pas être conduit si vous avez des problèmes physiques ou mentaux ou si vous souffrez de problèmes en vision, équilibre, écoute ou coordination.

- Ne portez jamais des écouteurs ou un téléphone portable lorsque vous conduisez ce vélo.

- Ne jamais conduire ce vélo pieds nus ou avec des sandales ou tout autre type de chaussure ouverte ou talons haut. Ceci est très dangereux et pourrait vous empêcher de freiner sécuritairement dans un cas d'urgence.

- Ne jamais conduire sans être correctement assis sur le siège.

- Ne jamais freiner en utilisant uniquement le frein avant. Faites certain d'utiliser les deux freins en même temps pour arrêter le vélo.

- Ne jamais accélérer et appuyer sur les freins en même temps. Ceci peut endommager le moteur et la transmission.

- N'enlevez pas les composant, phares ou tout autre type d'équipement qui pourrait compromettre votre sécurité et la performance de votre véhicule.

- Ne jamais conduire à une vitesse qui dépasse 32 km/h (20 mph).

- Ne jamais transporter du cargo de taille qui pourrait réduire votre visibilité à l'avant ou à l'arrière du vélo.

- Ne jamais opérer votre vélo électrique sans porter un casque approuvé par le Ministère du Transport (D.O.T.). On vous recommande de porter de la protection pour les yeux contre les débris et la poussière sur la route.

- Toujours conduire votre vélo à une vitesse qui vous permet de réagir rapidement ou freiner sécuritairement en face d'un obstacle quelconque.

- Ne jamais conduire le vélo à haute vitesse pour une période de temps prolongée. Vous risquez de surchauffer le moteur électrique et de l'endommager.

- Ne tentez pas de cabrer, sauter ou faire des acrobaties sur le vélo.

- Une inspection de votre vélo doit être effectuée avant chaque utilisation pour assurer votre sécurité. Suivez toujours les horaires et procédures d'inspection et d'entretien soulignées dans ce manuel.

- Toujours garder les deux mains sur le guidon et les pieds sur les repose-pieds.

- Toujours suivre les directives appropriées de virage tel que décrit dans ce manuel. Pratiquez à virer tout en conduisant à lente vitesse. Ne virez jamais lors que vous conduisez à haute vitesse.

- Évitez de conduire en surmontant des obstacles sur le terrain, tels que des nids de poule, débris, branches d'arbre, etc., ce qui pourrait provoquer une perte de contrôle du vélo.

- Soyez toujours prudents lors d'un glissement ou d'un dépannage. Sur les surface glissantes comme la glace, il faut conduire lentement et garder sa concentration afin d'éviter la probabilité de perdre contrôle du vélo.

- Ne jamais consommer de l'alcool ou des drogues avant ou durant la conduite d'un véhicule.

- Utilisez toujours la taille et le type de pneu qui sont conforment aux indications dans le manuel. Toujours maintenir la pression de pneu appropriée tel que décrit dans le manuel d'utilisateur.
- Toujours être prudent et suivre les instructions d'installation avant de modifier votre vélo avec des nouveaux accessoires.

- Ne jamais modifier un vélo en installant des accessoires nuisibles et non-autorisés.

- Ne jamais surcharger le vélo avec plus que la capacité d'énergie qui est décrit dans ce manuel. Toujours agréer une distance alaise et assez grande pour freiner sécuritairement.

1.4) ÉTIQUETTES DE SÉCURITÉ ET OÚ LES TROUVER.

Les étiquettes d'avertissement sont placées sur le vélo pour votre protection. Toujours lire et suivre attentivement les instructions de ses étiquettes et tout autre avertissement sur le vélo. Si les étiquettes du manuel et du vélo diffèrent entre eux-mêmes, suivez toujours celles du vélo. Si les étiquettes deviennent illisibles, contactez ECOPED pour les remplacer.

WARNING!
Cyclists under the age of 16 have a higher risk of injury and are restricted from operating this vehicle.
ATTENTION!
Ce véhicule pose en risque maximal pour les cyclistes de moins de 16 ans. Ils ne doivent pas conduire ce véhicule.
WARNING!
Carrying passengers is dangerous and is prohibited. Additional riders are subject to fines and penalties.
ATTENTION!
Le transport de passagers est dangereux et défendu.
IMPORTANT!
The combined weight of the rider and any accessories or cargo must never exceed 125kg. Cargo area is limited to objects weighing under 15kg.
NOTICE IMPORTANTE!
Le poids du conducteur et celui des accessoires, combinés, ne doit jamais excéder 125 kg. La zone de cargo est limitée aux objets avec un poids inférieur à 15 kg.
THIS VEHICLE IS A POWER ASSISTED BICYCLE AND MEETS ALL THE REQUIREMENTS UNDER SECTION 2(1) OF THE CANADA MOTOR VEHICLE SAFETY REGULATIONS.
CE VÉHICULE EST UNE BICYCLETTE ASSISTÉE ET RECONTRE LA NORME 2(1) DU RÈGLEMENT SUR LA SÉCURITÉ DES VÉHICULES AUTOMOBILES DU CANADA.
WARNING!
Always wear a D.O.T. approved helmet when riding this electric bicycle.
NOTICE IMPORTANTE!
Pour monter sur cette bicyclette électrique, portez toujours un casque approuvé par la norme D.O.T.
WARNING!
To ensure long battery life, always charge the battery after every use. The battery should not be left fully depleted.
ATTENTION!
Pour assurer une longue durée à votre batterie, chargez-la toujours après chaque usage. Ne laissez jamais la batterie se décharger complètement.

1.5) ACCESSOIRES DE SECURITÉ.

Un casque de vélo approuvé par le Ministère du Transport (D.O.T.) est la partie la plus importante de votre équipement de sécurité. Ce casque vous protège contre le potentiel des blessures graves à la tête. Choisissez un casque qui convient le mieux à votre taille. Les concessionnaires de vélo peuvent vous aider à trouver un casque qui vous convient et qui est approuvé par le Ministère du Transport (D.O.T).

Les lunettes de protection sont également importantes pour votre sécurité. Lorsque vous conduisez votre vélo, des insectes et des petites particules dans l'air deviennent un problème sérieux qui pourrait provoquer des blessures aux yeux.

AVERTISSEMENT

La conduite de ce vélo sans une protection adéquate d'un casque approuvé par le Ministère du Transport, des lunettes de protection et des vêtements appropriés pose un grand risque pour votre sécurité.

L'opération de ce vélo sans un casque approuvé ou de la protection pour les yeux augment votre risque d'avoir des blessures graves à la tête ou pourrait mener à un accident mortel.

Portez toujours des vêtements sécuritaires qui vous protègent contre les blessures.

2. Panneau d'instrument et Contrôles

2.1) GUIDON GAUCHE

Familiarisez-vous avec le contrôle gauche de votre vélo. Vous y trouverez les commutateurs suivants :

1. Le levier gauche du frein sert à engager et désengager le frein arriére du vélo. Utilisez le frein en serrant le levier vers la poi gnée. Relâchez la poignée pour désengager le frein avant.

2. Ceci est la poignée gauche.

3. En alternant entre les deux commutateurs, vous pouvez aug menter ou diminuer l'intensité des phares. Le commutateur fonctionne uniquement en combinaison avec le commutateur #1. (Page 29)

4. Vous pouvez signaler aux véhicules des alentours que vous voudriez entreprendre un virage vers la gauche ou la droite en changeant le commutateur d'un côté à l'autre.

5. Sonnette gauche. Appuyez sur le bouton lorsque vous voulez klaxonner. La sonnette continue à sonner jusqu'à ce que vous relâchiez le bouton.

2.2) GUIDON DROIT

Familiarisez-vous avec le contrôle droit de votre vélo. Vous y trouverez les commutateurs suivants :

6 Le levier droit du frein sert à engager et désengager le frein avant du vélo. Utilisez le frein en serrant le levier vers la poignée. Relâchez la poignée pour désengager le frein arrière.

7 Ceci est la poignée droite. Celle-ci est aussi le contrôle d'accélération. Tournez la poignée vers vous pour accélérer le vélo. Tournez-la dans le sens contraire et vous pourrez faire ralentir le vélo.

8 Voici le commutateur des phares et du panneau de contrôle. Glissez le commutateur vers la gauche pour allumer le panneau de contrôle. Glissez le commutateur jusqu'au bout pour allumer les phares et le panneau de contrôle.

2.3) DÉMARRAGE

Votre vélo électrique est équipé avec un système de démarrage double qui protège votre vélo en cas de vols. Vous avez aussi reçu un ensemble unique de clés conçues uniquement pour votre vélo. Pour démarrer le vélo, insérez la clé et tournez-la dans la position active "ON".

2.4) PANNEAU DE CONTRÔLE

Le panneau de contrôle se trouve entre les deux guidons à l'avant de votre vélo électrique. Il vous montre le niveau de charge de la batterie et vous indique, auprès de voyants, si les phares sont allumés. Faites attention lorsque vous vérifiez les contrôles, la vitesse et l'état de la batterie durant la conduite pour ne pas enlever les yeux de la route. Vérifiez tout les contrôles avant de partir en conduite.

Le compteur de la batterie vous indique le niveau de la charge avec "H" pour haut, et "L" pour bas.

Lorsque vous tourner à gauche, un voyant jaune va clignot er dans cette direction.

Lorsque vous tournez à droite, un voyant jaune vas clignoter dans cette direction.

Lorsque vous allumez vos phares, un voyant s'allume aussi sur le panneau de contrôle et celui-ci restera allumé le long de votre conduite.

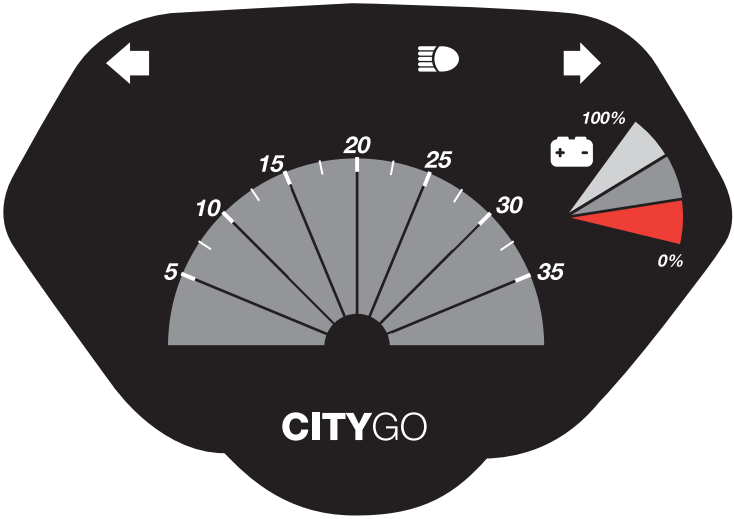

2.5) ROUES

Votre vélo électrique roule à deux roues, chacune avec une jante, un pneu et une chambre à air. Chaque jante d'avant et d'arrière est spécialement conçue pour les vélos électriques ECOPED.

2.6) PNEUS ET CHAMBRE A AIR

Votre vélo électrique roule avec deux pneus durs en caoutchouc pour assurer une longévité maximale. Vos pneus ont un style spécial multi-usage avec une bande de roulement T88 qui a été conçu spécialement pour tous les types de tarmac. Entretenez vos pneus gonflés à un PSI (livres par pouce carré) de 28 à 34. Lorsque la bande de roulement se détruit par usage quotidien, remplacez vos pneus approuvés par ECOPED.

2.7) MOTEUR

Votre vélo roule avec un moteur à alternateur sans balais DC500W. Il se trouve en-dessous du casque de la roue arrière et a été conçu pour une accélération rapide et silencieuse de plus qu'une opération sans résistance.

2.8) BATTERIE.

Votre vélo électrique est équipé d'une batterie rechargeabie de 6000mAh en plomb et acide qui possède une vie de 400 à 500 charges. Elle est conçue pour vous amener à une distance de 50 à 60 km selon le terrain, la pente et la capacité de poids. Tous ces éléments peuvent influencer la vie utile de votre batterie par chaque charge. La batterie est localisée dessous le siège, et à un poids d'environs 10 kg elle doit être manipulée soigneusement. À cause du poids et l'endroit où se trouve la batterie, ECOPED vous recommande que le travail exécuté pour enlever la batterie soit fait par deux personnes en même temps. À cause de sa composition chimique, la batterie doit être manipulée en faisant très attention et en suivant les directions décrites dans le manuel.

2.8.1) Avertissement de batterie

AVERTISSEMENT

En cas de contact aux yeux avec des produits chimiques de la batterie, rincez abondamment la région avec de l'eau pendant 15 minutes et allez visiter un médecin.

L'acide sulfurique de la batterie pourrait provoquer des brûlures graves de plus que la perte de vision si le produit est en contact avec la peau.

Le matériel chimique contenu dans la batterie est extrêmement inflammable et doit être gardé à l'écart des cigarettes ou toute source de feu ou flamme.

Portez toujours de la protection pour les yeux lorsque vous manipulez la batterie.

Le matériel contenu dans la batterie est extrêmement explosif. Manipulez-la soigneusement.

2.8.2) CHARGER LA BATTERIE

Votre vélo électrique possède un chargeur intelligent qui distingue et surveille le niveau de charge de votre batterie pendant le chargement. Votre chargeur intelligent a été conçu spécialement pour votre batterie et ne devrait pas être utilisé pour aucune autre batterie. Le chargeur possède deux câbles : entrée et sortie. Le câble d'entrée ou "input" est le connecteur qui ressemble aux câbles populairement utilisés dans la plupart des appareils ménagers. Lorsque vous chargez votre vélo, la prise de courant d'entrée (input) doit être branchée à une prise murale et la prise carrée doit être branchée au vélo.

ATTENTION

L'utilisation d'un chargeur ou d'une batterie qui n'est pas certifié par ECOPED peut provoquer des blessures ou endommager votre vélo de façon permanente. Visitez votre concessionnaire ECOPED pour avoir de l'information sur les pièces de remplacement.

2.8.3) CHARGER VOTRE VÉLO ÉLECTRIQUE POUR LA PREMIÈRE FOIS

Votre batterie rechargeable est un des éléments les plus importants de votre vélo. Vous devez la manipuler en faisant très attention. S'il vous plaît, suivez les directives soulignées pour charger votre batterie.

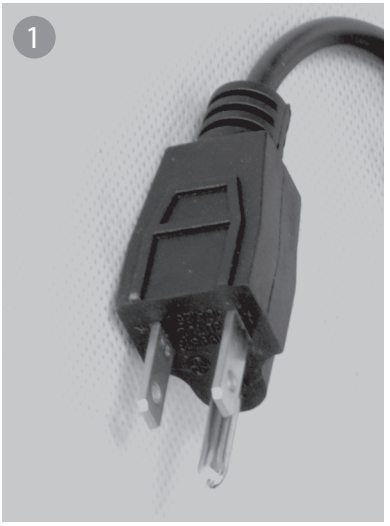

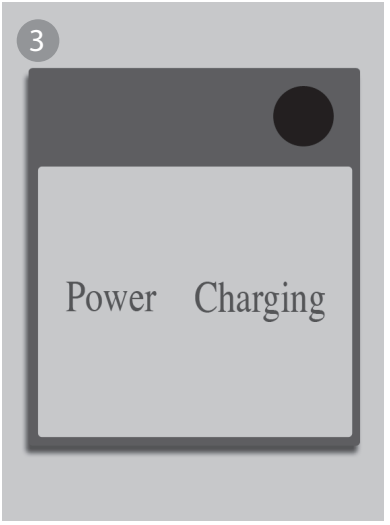

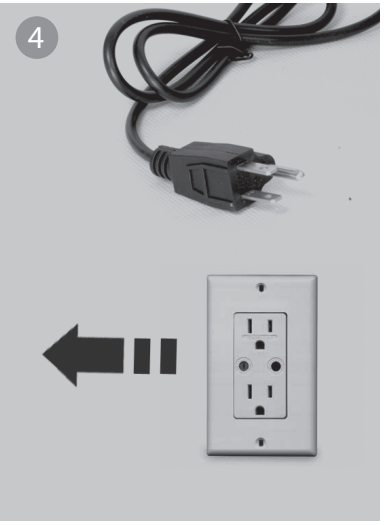

6 HEURES

1) Branchez le chargeur à une prise de courant. Le voyant indiquant "power" s'allumera.

2) Assurez-vous que la clé n'est pas dans la position de démarrage. C'est à ce moment ci que vous pouvez brancher le chargeur au vélo. Le voyant indiquant "charging" s'allumera en clignotements.

3) Chargez la batterie pendant 6 heures jusqu'à ce que le voyant "charging" ne clignote plus.

4) Lorsque le voyant "charging" fini de clignoter, débranchez le chargeur de la prise de courant.

5) Déconnectez le chargeur du vélo.

2.8.4) CHARGEMENT RÉGULIER

Il y a deux façons de charger votre batterie :
1) Enlevez la batterie du vélo électrique et branchez-la directement au chargeur.
2) Branchez le chargeur directement dans la prise du vélo électrique qui se trouve en-dessous de votre siège.

Chargez la batterie après chaque utilisation du vélo en suivant les directives décrites ci-dessus. Ne laissez jamais la batterie se décharger complètement (ce qui pourrait l'endommager irréversiblement). Évitez d'enlever fréquemment la batterie pour la charger. Cette manipulation inutile pourrait endommager les connexions électriques ou pourrait remuer le matériel chimique à l'intérieur de la batterie.

2.9) ÉCLAIRAGE

Votre vélo électrique est équipé de phares avant et arrière pour assurer une visibilité adéquate sur la route. Chaque fois que vous signalisez ou freinez, un phare approprié sur le panneau de contrôle s'allumera ou commencera à clignoter. Lorsque vous signalisez à droite ou à gauche, un feu orange commence à clignoter sur le côté qui correspond à votre vélo électrique. Un petit sonore vous indiquera aussi que le feu est allumé. Lorsque vous freinez, un feu rouge s'allume dans la partie arrière de votre vélo électrique. Vos phares doivent s'allumer pour vous permettre de voir de près et de loin, lorsque les conditions routières réduisent votre visibilité.

2.9.1) PHARES

Pour allumer vos phares, glissez tout simplement l'interrupteur #1, montré ci-dessous, jusqu'à la position appropriée. Votre panneau de contrôle s'allumera automatiquement.

2.9.2) PHARE HAUT et PHARE BAS

Pour passer entre les feux de croisement et les feux de route, appuyez sur l'interrupteur #2 jusqu'à la position appropriée tel que indiqué ci-dessous.

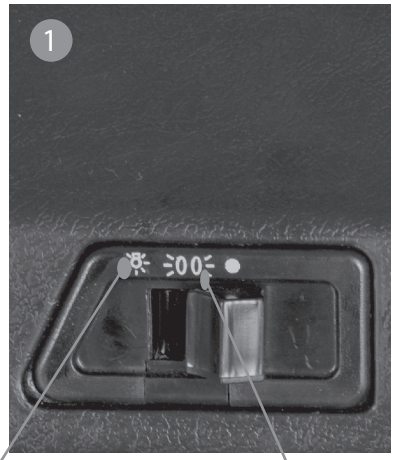

Tous lumière sont allumer sauf les phares

Toutes lumières sont allumés

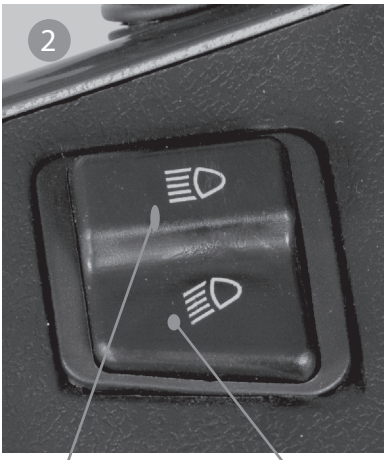

Haut

bas

2.9.3) SIGNAUX DE DROITE ET DE GAUCHE

Les directives ci-dessous vous indiquent comment signaliser un virage sur votre vélo électrique.

1) Glissez l'interrupteur ou bien à droite ou vers la gauche. L'interrupteur va cliquer et retournera dans sa position initiale.

2) Pour arrêter le signal, appuyez de nouveau sur l'interrupteur.

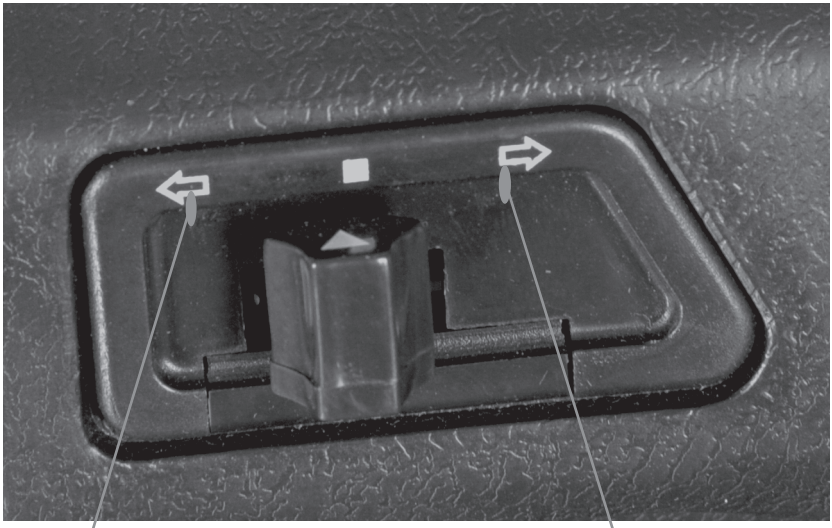

Gauche

droit

2.9.4) RÉTROVISEURS

Les rétroviseurs sont une partie importante pour la sécurité de votre vélo et ils doivent toujours être installés. Les rétroviseurs ont été conçus pour assurer votre sécurité et vous informer des conditions autours de vous. Réglez vos rétroviseurs dans une position qui vous permet d'avoir le maximum de visibilité derrière vous. Si vous ne suivez pas ces procédures, vous risquez d'avoir un accident qui pourrait provoquer des blessures graves.

3. INSPECTION

Les méthodes d'inspection et d'entretien sont fondamentales pour assurer une conduite en pleine sécurité, de plus qu'une longue vie d'utilisation pour votre vélo électrique.

⚠ ATTENTION

Le manque d'inspection et d'entretien approprié de votre vélo électrique pourrait résulter en une détérioration rapide des pièces ainsi qu'une performance imprévisible qui pourrait compromettre votre sécurité.

Le manque d'inspection de votre vélo avant de l'utiliser peut vous être très dangereux.

Le manque d'inspection de votre vélo avant la conduite augmente le risque d'accident et pourrait aussi l'endommager.

Faites toujours une inspection de votre vélo avant chaque utilisation et assurez-vous qu'il se trouve dans une condition d'opération appropriée.

Lorsque vous faites l'inspection de votre vélo, suivez les directives ci-dessous qui vont vous aider à faire une inspection efficace et appropriée pour assurer votre sécurité et une longue vie utile de votre vélo électrique.

3.1) Inspection avant usage

FREINS

1 Pour vérifier vos freins avant et arrière, placez-vous à côté du vélo et embrayez un frein après l'autre. Commencez par le frein d'avant. Serrez le levier à moitié et vérifiez s'il y a de la résistance quand vous essayez de faire avancer votre vélo. Vous aurez du mal à le faire avancer à cause de la résistance, mais il devrait être capable de ce déplacer. Serrez le frein d'un seul côté et essayez de faire avancer le vélo. Les freins doivent êtres complètement bloqués et le vélo ne devrait pas avancer. Au moment de vérifier le frein arrière, asseyez-vous sur le vélo et suivez les mêmes directives qu'avant. Faites avancer le vélo avec l'aide de vos pieds.

CONDUITE

2 Vérifiez votre conduite en vous installant au-dessus de votre vélo et en bougeant le guidon de gauche à droite. Assurez-vous que le guidon se déplace facilement et qu'il n'y ait aucune résistance sur la rotation du guidon. Assurez-vous qu'il n'y a pas de jeu dans le guidon.

PRESSION DES PNEUS

3 Vérifiez la pression des pneus en les serrant avec vos mains ou en utilisant une jauge de PSI. Faites certain que les pneus aillent une pression de 28 à 34 PSI.

KLAXONS

4 Vérifiez le fonctionnement du klaxon en l'appuyant. Le klaxon installé sur votre vélo est fort et ne devrait pas être utilisé à l'intérieur.

LUMIÈRES

5 Vérifiez que les phares fonctionnent en les allumant et les fermant. Référez-vous à la page 18 pour les dé tails à con naître quel commutateur à utiliser.

6 ACCÉLÉRATEUR
Vérifiez le fonctionnement de l'accélérateur en fermant le moteur de votre vélo et en tournant la poignée d'accélérateur vers l'avant et l'arrière en s'assurant que la poignée retourne à sa position originale sans aucuns problèmes.

7 CHAÎNE
Vérifiez la tension de la chaîne en mettant de la pression sur la chaîne et s'assurant que celle-ci soit tendue et qu'il n'ait pas de jeu.

8 MIROIRS
Vérifier les miroirs à l'extérieur, lorsque vous être prêts à con duire. Ajuster vos deux miroirs pour une vue maximum.

9 BATTERIE
Vérifiez le niveau d'énergie de la batterie! Gardez toujours la batterie chargée. Branchez votre vélo à son chargeur chaque fois que vous revenez d'une sortie.

3.2) Inspection après usage

1 Après la conduite, assurez-vous de bien éteindre le vélo et de reprendre votre clé.

2 Assurez-vous de charger la batterie en branchant le chargeur au vélo.

3 Assurez-vous qu'une des deux béquilles soit mise en place pour stabiliser le vélo.

4. CONDUITE

Conduire le vélo électrique nécessite toute votre attention et concentration pour assurer votre sécurité ainsi que celles des autres sur la route. Chaque fois que vous allez à l'extérieur pour voyager sur votre vélo, vous aurez une expérience différente de conduite dépendant sur la température, le type de terrain et le montant de trafic. ECOPED vous recommande de suivre tous les conseils et directives décris ci-dessous pour assurer votre sécurité sur votre vélo électrique.

4.1) TEMPÉRATURE

L'utilisation de votre vélo ECOPED dans la pluie ou les conditions mouillées peut poser un risque et n'est pas recommandé. Le ecoped et quand même résistent a l'eau. Essayez de limiter l'utilisation du vélo lors de précipitations. Restez informés à propos des conditions de température dans votre région et planifiez votre usage du vélo en accordance.

4.2) CONDITIONS DE TEMPÉRATURE

Votre vélo électrique est conçu pour fonctionner en températures entre -5°C et 40°C . La température influence aussi la batterie; elle fonctionne mieux en temps chauds. Des températures moins de 0°C (35°F) réduisent le fonctionnement de la batterie d'environs 1/3. L'utilisation durant les températures extrêmes réduit la performance ainsi que la vie de la batterie et des pièces non-électriques du vélo.

⚠ ATTENTION

L'utilisation de votre vélo ECOPED dans la pluie intense ou la neige n'est pas recommandée. L'humidité pose le plus grand risque d'endommager votre vélo électrique. La garantie ne couvre pas les dommages causés par l'humidité.

4.3) SAISONS

Votre vélo électrique fonctionne mieux lorsque la température extérieure se situe entre le minimum et le maximum de température idéale suggérée, ce qui diminue son utilisation durant l'automne, l'hiver et le printemps. Dépendamment du climat de votre région géographique, la température à ce temps de l'année peut diminuer à des températures plus froides de celles qui sont idéales pour la conduite en vélo, ce qui pourrait vous empêcher d'utiliser votre vélo. Votre vélo électrique est conçu pour fonctionner entre -5°C et +35c (14°F - 104°F). Ne jamais opérer le bicycle en température plus de 35°C ou moins de -5°C.

4.4) CONDITIONS ROUTIÈRES

Votre vélo électrique est conçu pour certaines conditions routières qui dépendent sur la saison et la durée des températures froides. Votre vélo est conçu pour être conduit sur du tarmac sec, ayant assez de traction pour conduire sur du tarmac légèrement couvert de gravier.

CAUTION

Les routes de tarmac qui sont couvertes avec beaucoup de gravier ou qui consistent seulement de gravier ne doivent pas être utilisées puisque celles-ci vont mettre le vélo ainsi que le conducteur en danger.

CAUTION

Votre vélo électrique ne doit pas être utilisé sur des routes couvertes de neige ou de sel d'hiver. Le sel et les températures glacial sont nuisibles aux circuits électriques de votre vélo ECOPED et

4.4.1) ROULEMENT SUR DES OBSTACLES

Votre vélo électrique est conçu pour avoir assez de garde au sol pour une utilisation régulière. Évitez les grands obstacles aussi souvent que possible ou donnez du support avec vos jambes lorsque vous roulez au-dessus des grands obstacles sur la route.

CAUTION

Évitez les pentes très raides puisque ceci pourrait endommager le dessous de votre vélo.

4.4.2) DESCENDRE LES PENTES

Votre vélo électrique est équipé d'un PRS ou système de régénération de puissance, qui utilise un alternateur pour convertir l'énergie générée par la marche libre en énergie électrique. Ne roulez jamais à des grandes vitesses en descendant une pente et gardez toujours une main sur les freins en cas d'urgence. Limitez votre vitesse en appliquant les freins constamment. Votre vélo électrique n'est pas conçu pour des vitesses supérieures à 40km/h et telles vitesses peuvent être atteintes en descendant des pentes très raides. Les pentes raides doivent alors être évitées ou devraient être descendues de façon responsable.

ATTENTION

Les hautes vitesses peuvent endommager le mécanisme de roue de votre vélo électrique et pourrait résulter en perte de contrôle et des blessures personnelles.

4.4.3) MONTER LES COLLINES

Le montage des collines requiert de l'expérience et une connaissance du potentiel de son vélo. Votre vélo électrique est conçu pour transporter un poids total de 125kg sur une pente de 16°. Une plus grande charge va diminuer l'angle maximum de montée ainsi que la vitesse à laquelle le vélo électrique peut monter la colline.

AVERTISSEMENT

Le montage d'une colline fait trop lentement résultera en perte d'équilibre qui pourrait mener à des blessures graves.

4.5) PÉDALER

Votre vélo électrique est équipé de pédales pliantes. En cas de panne du moteur ou de batterie, les pédales peuvent être utilisées comme source d'énergie alternative. Quand à l'arrêt utilisez les pédales pour commencer à bouger, puis changez au pouvoir électrique quand il est nécessaire. Cette méthode conservera beaucoup d'énergie.

4.6) TOURNER

En conduisant votre vélo électrique, c'est votre responsabilité d'être un conducteur sécuritaire et informé. Quand vous êtes sur la route, ne faites aucun mouvements soudains en tournant dans une intersection. Toujours signaliser lors d'un virage et vérifiez vos miroirs et vos angles morts. Avant de tourner, ralentissez à une vitesse sécuritaire qui vous permettra d'exécuter la manœuvre de façon sécuritaire. Pour plus d'informations, référez vous à votre livre de moto provincial.

4.7) ACCÉLÉRATION

Votre vélo électrique est conçu pour accélérer graduellement et arriver à une vitesse de 32 km/h, ceci fait d'un départ en arrêt. Dépendamment du poids total, cette accélération pourrait prendre quelque centaines de mètres. Voyager à une vitesse maximale peut être dangereux si ceci n'est pas effectué de façon appropriée. Des mouvements instantanés et soudains pourraient mener à une perte de contrôle et pourrait causer des blessures graves ou mortelles. En accélérant, gardez le vélo droit et assurez-vous qu'aucun des freins ne soit engagé.

4.8) FREINER

Votre vélo électrique est équipé de freins à tambours avant et arrière. En freinant, serrez graduellement le levier gauche jusqu'à ce que le vélo s'arrête complètement. Le levier gauche engage le frein avant et est aussi reconnu comme étant le frein le plus efficace que le frein arrière dans la majorité des situations. Serrez le levier droit et ceci vas engager le frein arrière. Utilisez toujours le frein arrière en conjonction avec le frein avant pour obtenir le meilleur freinage. N'utilisez jamais seulement un frein.

AVERTISSEMENT

Tout déplacement soudain sur le vélo pourrait causer une perte de contrôle et pourrait amener à des blessures graves ou mortelles.

4.9) STATIONNER

Votre vélo électrique est équipé de deux béquilles : une béquille simple et une béquille double. Essentiellement, la béquille simple est utilisée pour stationner le vélo temporairement pour une période de temps courte ou allongée. Les deux types de béquilles ont chacune leur propre utilisation et leur propre mode d'emploi.

4.9.2) SERRURE DE LA ROUE ARRIÈRE

Votre vélo électrique est équipé d'une serrure pour la roue arrière qui la prévient de tourner. Pour engager la serrure, insérez une longue clé alternative et tournez-la dans le sens des aiguilles d'une montre. Lors que vélo est engagé, la roue arrière va se barrer automatiquement pour que la rotation soi impossible.

SERRURE DE LA ROUE ARRIÈRE

SERRURE DU GUIDON

4.9.2) BÉQUILLE DOUBLE

La béquille double est une béquille qui possède deux jambes en métal pour balancer votre vélo. En la déployant, assurez-vous que la surface du sol soit droit et rugueux. Utilisez la petite pédale à pieds pour sortir la béquille à moitié, et ensuite poussez le vélo vers l'arrière en appuyant sur la petite pédale en même temps. La béquille double est plus forte que la béquille simple et devrait être utilisée lorsque vous êtes stationnés sur des surfaces inégales. La béquille double devrait aussi être utilisée lors du stationnement pour faire l'entretient du vélo. Pour replier la béquille double, placez votre pied sur la petite pédale à pieds et poussez le vélo vers l'avant en gardant votre poids sur la pédale. N'assoyez-vous jamais sur le vélo électrique lorsqu'il est déployé et stationné sur la béquille double car cela peut endommager son mécanisme.

BÉQUILLE DOUBLE

5. ENTRETIEN

L'entretien du vélo nécessitent un engagement et un horaire d'entretien qui inclus des visite à son concessionnaire locale.

⚠ ATTENTION

N'essayez jamais de démonter votre vélo par vous-mêmes; ayez toujours un mécanicien autorisé ECOPED faire toutes les réparations. Faire les procédures d'entretien soi-même peut endommager votre vélo électrique et pourrait résulter avec des blessures graves.

5.1) ENTRETIEN DE VOTRE BATTERIE

Votre batterie rechargeable doit être manipulée en faisant extrêmement attention au matériel chimique contenu à l'intérieur. Si votre batterie n'a pas été utilisée pendant une longue période de temps, elle doit être placée dans un endroit à l'abri de l'humidité et à une température ambiante. Si vous laissez la batterie exposée à des températures fortement variables, vous risquez de l'endommager irréversiblement.

5.2) RECYCLAGE DE VOTRE BATTERIE

Si vous entretenez correctement votre batterie, elle devrait durer pour 400 à 500 cycles de chargement. Des changements dans la longévité et le fonctionnement de la batterie pourraient vous indiquer qu'il est temps de la remplacer. Contactez votre concessionnaire autorité local pour recyclage de la batterie pour avoir plus d'information. Les batteries ECOPED sont recyclables à 74% alors rouler sur votre vélo électrique ECOPED n'est pas la seule manière de rester "vert"!

5.3) LUBRIFIANT

Faites certain de lubrifier la chaîne au moins une fois à chaque mois. Nettoyez la chaîne de tout débris et enlevez le vieux lubrifiant avec une guenille sèche. Assurez-vous d'utiliser un lubrificateur de qualité et de suivre les spécifications du produit.

5.4) PNEUS

Vérifiez vos pneus une fois à chaque deux semaines pour les signes d'usage. Remplacez les pneus à votre centre de service local si les pneus n'ont plus de bande de roulement.

5.5) FREINS

L'entretien des freins doit être fait deux fois par semaine. Pour serrer un frein desserré, dévissez l'axe situé au bout du levier et serrez-le en vissant le boulon dans la position opposée. Vérifiez le jeu du levier. Assurez-vous de ne pas trop serrer les freins, puisque cela peut surchauffer et endommager le moteur.

5.6) COFFRE

Votre vélo électrique possède une coffres pour faciliter la transportation de cargo. Le coffre primaire est aussi le coffre le plus petit qui est le coffre à gants, celui-ci est situé sous le panneau d'instrument à l'avant du vélo. Le coffre secondaire est situé sous le siège du conducteur. Le troisième coffre est situé dans le compartiment détachable situé derrière le siège.

⚠ ATTENTION

Les coffres de transport ont des capacités de charge qui doivent être suivis précisément pour éviter la perte de contrôle du vélo, le risque de blessures ou dommages au vélo électrique.

5.6.1) REMISAGE EN HIVERS

Avant le remisage prolongé de la batterie en hivers, celle-ci doit être complètement chargée. Vous devriez suivre ses directives une fois tous les 20 jours pour assurer une longue durée à votre batterie. Conservez-la à une température ambiante qui ne surpasse pas les 20°C (68°F).

5.6.2) COMPARTIMENT DÉTACHABLE

Votre vélo électrique est équipé d'un compartiment détachable qui peut être utilisé pour le transport des objets de poids limités (voir les spécifications de limites en détails). Ce coffre est situé sur le siège vers l'arrière et est aussi équipé d'un cadenas.

COMPARTIMENT DÉTACHABLE

5.6.3) REMISAGE DE VOTRE VÉLO ÉLECTRIQUE

Il est important de suivre les étapes suivantes pour remiser votre vélo électrique ECOPED pour une longe durée de temps :

1. Avant de ranger le vélo, faites certains que vous avez sorti la batterie du vélo. Évitez de placer des objets lourds sur le vélo ou de mettre quoi que ce soit sur le vélo. Le corps extérieur du vélo est construit de plastique dur qui pourrait craquer sous une charge lourde empilée au-dessus du vélo.

2. Enlevez et Rangez la batterie dans un endroit sec et tiède, loin de toute
source de chaleur, d'humidité ou de feu.

3. Faites certain de recharger la batterie à chaque 30 jours ou après chaque usage. Un remisage incorrect résultera en dom mages au vélo électrique ainsi qu'endommager la vie des pièces importantes du vélo qui va de suite affecter la perfor mance du vélo.

5.7) NETTOYAGE DU VÉLO ÉLECTRIQUE

Votre vélo électrique contient beaucoup de pièces électriques, donc un nettoyage avec de l'eau à haute pression pourrait l'endommager. Un nettoyage de votre vélo plus délicat et fait à la main est requis pour assurer qu'il n'y ait pas d'eau qui pénètre les composantes du vélo. Avant de le nettoyer, assurez-vous que la clé est retirée du démarreur. Utilisez un chiffon mouillé pour enlever et nettoyer toute saleté telle que la poussière, la boue ou l'herbe. Si vous voyez de la saleté dans la chaîne, assurez vous de l'enlever délicatement.

SPÉCIFICATIONS	VALEUR
Puissance constante	350W
Puissance maximale du moteur	500W
Débit de la Batterie	48V, 8A
Distance franchissable par charge de batterie	50-60 km
Vie de la batterie (chargements)	300 - 400
Temps de charge	6 - 8h
Capacité de chargement détachable	25*25*20 cm
Portée du klaxon	5 m
Portée des phares	5 m
Frein avant	tambour
Frein arrière	tambour/EABS
Poids du vélo (sans conducteur)	65kg
Pression de pneus requise (avant et arrière)	28-34 PSI
Poids du conducteur maximum	110 kg
Poids de chargement maximum	15 kg
Poids total	125 kg
Angle maximum de montée	16º
Diamètre de la jante	32 cm
Largeur du pneu	8 cm
Vitesse maximale	32km/h
Température minimale de fonctionnement	-10º - 14F
Température maximale de fonctionnement	+40º - 104F

DIMENSIONS	
Empattement	1270mm
Auteur	1090mm
Largeur	620mm
Longueur	1870mm

NOTES

NOTES

NOTES

ecoped

Information personnelle

Carte de Garantie

Titre: _____ Prénom: _____ Nom de Famille: _____

Date de Naissance: _____ Numero de Téléphone: (__) _____
Y M D

Adresse Électronique: _____

Rue: _____

Ville: _____ Province: _____ Code Postal: _____

Information sur le produit

Nom de Produit: _____

Numéro de Modèle: _____

Cerificat d'Origine d'un Véhicule #: _____

Numéro de Facture: _____

Date d'achat: _____

Marchand: _____

Endroit de Magasin (#): _____

SVP envoyez à:

MIDLAND INTERNATIONAL INC.
26 HUDDERSFIELD DR.
UNIT 2
TORONTO, ONTARIO
M9W 5Z6 Canada

Enregistrement en ligne :
www.ecoped.ca

ecoped